

M le Sous-préfet
M le Sénateur
M le Député
M le Conseiller (ou Mme) départemental
M le Président (ou vice prés) de la Communauté de Communes
M le représentant de la gendarmerie
.....du SDIS
Père Régis,

Mesdames Messieurs les maires et élus,

Mesdames, Messieurs

Avant toute chose, je tiens à vous souhaiter la bienvenue.

Que cette nouvelle année vous apporte la réussite dans vos projets ainsi qu'une bonne santé.

On aurait tous aimé voir et entendre des actualités nationales et internationales un peu plus positives. Hélas beaucoup d'incertitudes pèsent encore sur l'économie, la sécurité qui rendent la vie des plus fragiles toujours plus compliquée. L'accès au logement, à l'emploi n'est pas une évidence pour tous.

La commune de Saint-Planchers occupe une place particulière au sein de la Com Com étant très proche de zones très urbanisée mais avec une surface agricole qui avoisine les 900 ha.

Je profite de ce rappel pour apporter mon soutien au monde agricole particulièrement touché par les différentes crises actuelles.

Je vais y associer le domaine de la pêche, un secteur touché également par de nombreuses normes et très important en termes d'emplois.

Les collectivités, communes et EPCI ont dû s'adapter aux règles d'urbanisme avec les contraintes du 0 artificialisation nette (ZAN).

La mise en place du plan local d'urbanisme intercommunal PLUI a vu le jour courant 2018, et ce n'est que maintenant début 2026 que toutes les étapes ont été franchies.

Bien sûr, les deux années COVID n'ont pas facilité les choses, d'autant qu'il fallait travailler sur le SCOT en parallèle avec nos voisins de Villedieu INTERCO et Avranches Mont-Saint-Michel.

Des concessions, il a fallu en faire ; notre commune étant engagée dans une zone d'aménagement concertée, ZAC, nous devons renégocier le contrat passé avec Normandie Aménagement.

Seules les phases 2 route des Aubépines et 3 rue des Pommiers restent constructibles, ainsi qu'une partie de la phase 5 rue des Cerisiers. Récemment, vous avez pu voir un engin de terrassement réaliser les fouilles archéologiques obligatoires avant d'envisager des constructions.

Dans l'immédiat, la phase 1 de la ZAC a vu le jour et a permis d'accueillir un peu plus de 40 familles. Malgré l'arrivée de nos nouveaux habitants, nous n'avons pas réussi à maintenir la septième classe.

A ce sujet, je tiens à remercier notre député Bertrand Sorre pour son soutien et bien sûr les parents d'élèves qui se sont mobilisé contre la fermeture de la classe.

Merci aux parents qui, grâce à cette mobilisation, ont reformé un bureau et une nouvelle équipe pour l'APE.

En ce qui concerne l'APE, merci également à l'équipe précédente pour les actions mises en place.

La vie de notre commune, c'est l'école avec tous les services qui gravitent autour : garderie, cantine, centre de loisirs et l'ensemble des agents qui y travaillent.

Le centre de loisirs "les Marsupiaux" est très apprécié des enfants, je ne vais pas citer toutes les activités, mais une des dernières, avec la Boum d'Halloween, en partenariat avec l'APE, donnerait envie de revenir en enfance.

Merci à toute l'équipe pour votre implication et votre dynamisme.

Au niveau des ATSEM, du changement suite au départ d'Edwige, après vingt ans de travail au sein de la commune. Et c'est maintenant Pauline qui rejoint Catherine et Carole pour remplir cette fonction.

Un départ aussi au niveau de nos secrétaires avec la fin de carrière de Christine, bien connue des habitants puisqu'elle occupait le poste de l'accueil depuis 21 ans. Être à l'accueil c'est aussi gérer l'urbanisme, permis de construire, déclaration préalable, la gestion des 2 cimetières, la location des salles et l'état civil. Nous souhaitons à Christine une bonne retraite et de bien profiter de ce temps libre.

Un départ, c'est aussi une arrivée et c'est Laure que vous pourrez retrouver à ce poste.

Laure vient compléter le service administratif avec Françoise secrétaire générale, Annie pour la communication, l'organisation des élections, le recensement, et Christelle pour ce qui est de la comptabilité.

A propos du recensement de la population, certains d'entre vous ont peut-être déjà eu l'occasion de rencontrer Mme Bouchard, Mme Tombini ou M. Esquenet, car le début était hier et va se poursuivre jusqu'au 14 février. Merci de leur réservier un bon accueil.

Des remerciements également à l'équipe technique qui met tout en œuvre pour assurer un cadre de vie le plus agréable possible.

Là encore les tâches sont très variées entre l'entretien des bâtiments de la voirie, des espaces verts dont les 2 cimetières. Tout cela est très chronophage et, c'est sans compter sur les incivilités, dépôts sauvages en particulier.

L'attractivité c'est aussi grâce aux associations diverses et variées que compte la commune. La fusion des clubs de foot de Saint-Jean-des-Champs / Saint-Pair-Sur-Mer nous a permis de faire revivre nos équipements. Le terrain de foot va être utilisé aussi par le club Ultimate Frisbee. Le vélo club granvillais permet aux jeunes et moins jeunes de découvrir les chemins communaux tous les samedis matin.

Merci à tous pour votre implication car on sait bien que le bénévolat est plutôt en perte de vitesse.

Au cours de ce mandat qui se termine, nous avons pu réaliser **1 183 000 d'€** d'investissement, rénovation de l'éclairage public, entretien des voiries et bâtiments, terrain multi sports, aire de jeux pour les plus petits et aussi acquisition et remplacement de matériel informatique.

Une partie de ces dépenses est éligible aux différentes subventions, DETR, Fonds de concours GTM, et amendes de police pour un montant cumulé de **261 000€**. Tout cela sans changer les taux d'imposition, ce qui ne veut pas dire que les impôts n'ont pas augmenté car tous les ans les bases locatives augmentent et cela n'est pas de la volonté de la commune.

Les recettes c'est aussi les dotations de l'état avec toujours des incertitudes sur les montants qui nous seront attribués. Sur les 3 dernières années, c'est en moyenne (367 k€) que la commune perçoit.

L'actualité de GTM, marquée par la fin des travaux du PLUI porté par le vice-président Hervé Bougon et le service urbanisme, plusieurs projets arrivés à terme, ex maison du carnaval, la compétence mobilité qui a permis le développement des navettes sur les 4 communes de l'agglo. Et, en cours de réalisation, la construction de la base nautique de Jullouville ou encore la rénovation énergétique des gymnases.

Pour notre commune le projet de la zone du Theil avance, pas toujours au rythme souhaité, avec de fortes contraintes environnementales qui vont rendre cette zone exemplaire.

La difficulté pour le service développement économique est de faire patienter les candidats à l'installation car il n'y a plus de terrains disponibles sur les autres zones d'activité.

Autre problème, le retard du transfert de la déchèterie avec les difficultés d'exploitation du site actuel. Les conditions de travail des agents ne sont plus acceptables de même pour les usagers.

Je vais conclure, sans oublier de remercier nos conseillers départementaux Alain, Valérie car le giratoire sur la D 924 facilite la circulation pour ST Planchers et Anctoville. Mais aussi des regrets de voir que les travaux de la liaison GRANVILLE / AVRANCHES soient toujours à l'état de projets.

Comme je l'avais annoncé dans la presse, je ne me représente pas au prochain scrutin, et je remercie l'équipe qui m'a fait confiance en 2020 ainsi que Monsieur Roussel pour sa présence aux conseils municipaux.

Je vous renouvelle à toutes et tous mes vœux de réussite, santé et bonheur.